

**Philippe MEUNIER**  
**Député du Rhône**  
**Membre du collectif de**  
**« la Droite Populaire »**

Meyzieu, le 31 août 2010

## **Tribune**

### **Objet : La sécurité est la première des libertés**

Il n'y a pas au monde un seul exemple de pays ayant réussi un développement économique et social durable sans avoir assuré préalablement la sécurité de ses concitoyens.

La sécurité ainsi garantie pour tous, quel que soit notre rang social, par un Etat respectueux des droits fondamentaux, est la condition sine qua non de tout régime démocratique.

Il est de notre devoir de parlementaires, représentants du peuple français, de voter les lois permettant au gouvernement d'agir efficacement contre ceux qui n'ont qu'un seul but : s'enrichir par la délinquance ou assouvir leurs pulsions les plus viles.

Cela nécessite une adaptation permanente de notre arsenal pénal.

Pour ce faire, il ne s'agit pas de se laisser entraîner par le dogmatisme et l'idéologie ultra- sécuritaire ou laxiste.

Ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy a déjà fait preuve d'une très grande efficacité grâce à son pragmatisme au service de tous les français.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons la nouvelle impulsion donnée par le chef de l'Etat lors de son discours de Grenoble, le 30 juillet dernier.

Ces mesures annoncées sont absolument nécessaires pour faire face à l'évolution permanente de la délinquance et continuer à faire baisser le nombre de crimes et délits en France, comme c'est le cas depuis 2002.

Il est essentiel, comme l'a préconisé le Président de la République et comme nous le souhaitons, d'établir une peine incompressible de 30 ans de prison à l'encontre des assassins de policiers et de gendarmes.

L'exemplarité de cette peine de prison rappellera aux délinquants que l'on ne peut pas s'attaquer impunément à l'Etat et donc aux Français sans en payer le prix.

S'attaquer au patrimoine des délinquants et à celui de leur famille complice, grâce au renforcement des GIR (Groupe d'Intervention Régional), permettra également de rappeler que le crime ne paie pas.

Parmi les mesures annoncées par le Président de la République, nous soutenons également celle de la déchéance de la nationalité française pour toute personne d'origine étrangère ayant acquis la nationalité française depuis moins de dix ans et qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d'un fonctionnaire de police ou d'un militaire de la gendarmerie ou de toute autre personne dépositaire de l'autorité publique.

Nous approuvons aussi le fait que l'acquisition de la nationalité française par un mineur délinquant au moment de sa majorité ne soit plus automatique.

Cela ne nous pose aucun problème de conscience car nous n'en faisons pas une question raciale. Notre engagement politique au sein de l'UMP est clair, qu'il soit issu du Gaullisme, de la démocratie chrétienne ou du libéralisme.

Connaître et reconnaître les causes d'un problème, c'est déjà avoir la volonté de le régler. L'apparition de quartiers ethniques en France, symbole de l'échec d'une immigration incontrôlée durant plus de trente ans et le taux de chômage des étrangers non communautaires qui a atteint 24% en 2009 devraient suffire à eux-mêmes à convaincre les plus irresponsables en la matière.

Les mesures prises depuis 2007 et celles préconisées par le Président de la République à Grenoble vont dans la bonne direction.

Les Français souffrent de l'explosion de la délinquance à chaque fois que la gauche est au pouvoir. Le summum a été atteint entre 1997 et 2001 sous le gouvernement Jospin avec l'échec patent de sa police de proximité. Nos familles ont eu à subir pour la première fois plus de 4 millions de crimes et délits par an !

Les critiques de cette gauche laxiste à l'encontre du Président de la République et de la majorité parlementaire ne nous impressionnent donc pas. Elles ne font pas oublier aux Français l'impossibilité idéologique et pathétique de la gauche française à combattre la délinquance depuis le XXème siècle.

Ce n'est pas notre cas car nous agissons avec conviction et pragmatisme en toute indépendance au service des Français et de la France.

**Philippe MEUNIER**  
**Membre du collectif de la Droite Populaire**

Les députés membres du collectif de la Droite Populaire co-signataires :

- **M. Philippe MEUNIER**, député du Rhône
  
- **M. Élie ABOUD**, député de l'Hérault
- **M. Yves ALBARELLO**, député de la Seine-et-Marne
- **Mme Brigitte BAREGES**, députée du Tarn-et-Garonne
- **M. Patrick BEAUDOUIN**, député du Val-de-Marne
- **M. Claude BODIN**, député du Val-d'Oise
- **M. Patrice CALMEJANE**, député de la Seine-Saint-Denis
- **M. Bernard CARAYON**, député du Tarn
- **M. Jean-Pierre DECOOL**, député du Nord
- **M. Nicolas DHUICQ**, député de l'Aube
- **M. Eric DIARD**, député des Bouches du Rhône
- **M. Jean-Michel FERRAND**, député du Vaucluse
- **M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT**, député de Haute-Corse
- **M. Jean-Paul GARRAUD**, député de la Gironde
- **M. Franck GILARD**, député de l'Eure
- **M. Christophe GUILLOTEAU**, député du Rhône
- **M. Patrick LABAUNE**, député de la Drôme
- **M. Lionnel LUCA**, député des Alpes-Maritimes
- **M. Daniel MACH**, député des Pyrénées-Orientales
- **M. Richard MALLIE**, député des Bouches-du-Rhône
- **M. Thierry MARIANI**, député du Vaucluse
- **Mme Henriette MARTINEZ**, députée des Hautes-Alpes
- **M. Georges MOTHRON**, député du Val-d'Oise
- **M. Jacques MYARD**, député des Yvelines
- **M. Jean-Marc ROUBAUD**, député du Gard
- **M. Daniel SPAGNOU**, député des Alpes-de-Haute-Provence
- **M. Michel TERROT**, député du Rhône
- **M. Dominique TIAN**, député des Bouches-du-Rhône
- **M. Christian VANNESTE**, député du Nord
- **M. François VANNSON**, député des Vosges
- **M. Patrice VERCHERE**, député du Rhône
- **M. Philippe VITEL**, député du Var
- **M. Michel VOISIN**, député de l'Ain